



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 février à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle Gilbert Chauveau sous la présidence de Madame Fabienne LABRETTE-MENAGER, Maire.

Date de convocation : 10 février 2021

Date d'affichage : 10 février 2021

Membres en exercice : 27
Présents : 21
Votants : 25 (4 procurations)

Présents : MM Aubert, Brion, Cosnard, Courné, Denieul Jean-Marie, Denieul Vincent, Emery, Fortin, Goyer-Thierry, Legagneux, Levesque, Mmes Adam, Adde, Carlier, Hubert, Labrette-Ménager, Lecomte, Lemerancier, Menon, Olivier, Richer

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) : MM Boyer, Gasnier, Mmes Gauvrit, Leconte, Morin Mortier, Poirier

Procurations : M. Gasnier à Mme Menon, M. Boyer à M. Emery, Mme Leconte à M. Aubert, Mme Morin Mortier à M. Goyer-Thierry

Désignation du secrétaire de séance :

M. Michel Fortin est désigné secrétaire de séance

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 26 Janvier 2021:

Adoption à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour :

Mme le Maire propose d'adopter l'ordre du jour. Adopté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif du budget annexe de l'assainissement relatif à l'exercice 2020, compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : + 44 655,51 €
- Section d'investissement : + 28 916,59 €

Le compte administratif présenté est conforme au compte de gestion du Comptable.

Après en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve les résultats de l'exercice écoulé tant en fonctionnement qu'en investissement.

En fonctionnement, les dépenses sont conformes aux prévisions. Les recettes concernent essentiellement les taxes de raccordement sur Coulombiers (14 riverains de la rue de la mairie suite à l'extension de réseau) pour 49 000 € ainsi que la redevance d'assainissement pour 31 003,37 € (21670,90 € sur St Germain et 9332,47 € sur Coulombiers).

En investissement, la commune a récupéré en recettes la TVA sur les travaux concernant l'extension de réseau à Coulombiers.

Les dépenses d'investissement prévues pour 71 971,45 € ont été réalisées à hauteur de 10 283,72 €, le curage et l'épandage n'ayant pas été réalisés en raison du contexte sanitaire.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RESULTATS

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les résultats de fonctionnement et d'investissement constatés lors du vote du compte administratif 2020 du budget annexe de l'assainissement, soit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	+ 44 655,51 €
Résultat antérieur reporté (c/002)	0,00 €
Résultat à affecter	+ 44 655,51 €
Section d'investissement	
Solde d'exécution	+ 28 916,59 €
Solde des restes à réaliser	- 8 796,00 €
Besoin de financement	

Madame le Maire propose que le résultat de fonctionnement soit affecté de la façon suivante sur le budget assainissement de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement	
R 002	44 655,51 €
Section d'investissement	
R 001	28 916,59 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice écoulé tant en fonctionnement qu'en investissement
- Autorise Madame le Maire à la reprendre dans le budget annexe de l'assainissement de l'exercice 2021

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2021

Vu la délibération n°202102001 du 23 février 2021 approuvant le compte administratif de 2020 du budget annexe de l'assainissement,

Vu la délibération n°202102003 du 23 février 2021 affectant les résultats de 2020 du budget annexe de l'assainissement sur l'exercice 2021,

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2021 dont la section d'investissement sera votée au niveau du chapitre.

Le budget de l'exercice 2021 est équilibré de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés	110 656 €	66 000,49 €
Résultat de fonctionnement reporté (c/002)	0,00 €	44 655,51 €
Total section de fonctionnement	110 656 €	110 656 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés	152 706,00 €	123 789,41 €
Restes à réaliser 2020	8 796,00 €	0,00 €
Résultat d'investissement reporté	0,00 €	28 916,59 €
Total section d'investissement	152 706,00 €	152 706 €

TOTAL DU BUDGET	263 362,00 €	263 362,00 €
------------------------	---------------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le budget annexe de l'assainissement de l'exercice 2021 équilibré en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Fonctionnement :

Budget équilibré à hauteur de 110 656 €.

Les charges à caractère général (chap 011) sont en augmentation par rapport à 2020 en raison de la mise en place de pompes sur les postes de relèvement et de la conclusion d'une convention avec un prestataire (Saur ou Véolia) pour assistance sur les réseaux et les pompes (ce contrat existait seulement sur St Germain ; la nouvelle convention intègre également les postes de Coulombiers)

Les recettes prévisionnelles, hors excédent reporté, se situent à un niveau inférieur à celles de 2020. Le budget ne prévoit que le raccordement de 4 riverains au lieu de 14 en 2020.

La redevance d'assainissement est prévue à hauteur de 31 000 €.

Investissement :

Budget équilibré à hauteur de 152 706 €.

Outre le remboursement du capital des emprunts (23900€), les dépenses concernent :

- L'acquisition du terrain nécessaire à l'installation du poste de refoulement rue de la Maire à Coulombiers
- les honoraires ainsi que les frais de curage et d'épandage de la lagune de St Germain pour 58 796 € (non réalisés en 2020 en raison du contexte sanitaire)
- La création d'un réseau impasse de l'Ormeau pour 19 000 € (ce réseau permettra de raccorder un riverain mais également les futures habitations après acquisition du terrain par la commune)
- La création d'un réseau rue du Saosnois pour 16010 € (travaux remboursés par le propriétaire du terrain)
- Equipements d'autosurveillance sur les postes de refoulement (7500€)

Les recettes d'investissement concernent principalement :

- La récupération de la TVA sur les travaux pour 14800 €
- La participation des propriétaires aux extensions de réseau (15000€)
- La reprise de l'excédent de 2020 pour 28 916,59 €
- L'inscription d'un emprunt nécessaire à l'équilibre pour 13 043,41 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET GENERAL

Madame le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif du budget général relatif à l'exercice 2020, compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : + 1 060 447,39 €
- Section d'investissement : - 375 084,31 €

Le compte administratif présenté est conforme au compte de gestion du Comptable.

Après en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve les résultats de l'exercice écoulé tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le compte administratif de 2020 fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : + 1 060 447,39€
- Section d'investissement : - 375 084,31 €
- Restes à réaliser dépenses investissement : 864 486,96€
- Restes à réaliser recettes investissement : 728 094,50€
- Besoin de financement 2021 : 511 476,77€

Section de fonctionnement

Dépenses : total 2 125 068,81€

Prévisions réalisées à hauteur de 89,86% des dépenses réelles

Réduction des dépenses réelles de 2.5% par rapport à 2019

Principaux postes de dépenses :

- charges de personnel : 43% des dépenses
- charges générales : 41% des dépenses
- autres charges de gestion courante : 15% des dépenses
- remboursement intérêts de la dette : 1,16% des dépenses

Recettes : total : 3 185 516,20 €

Prévisions réalisées à hauteur de 99,80% des prévisions

Baisse des recettes réelles de fonctionnement (-1.7% par rapport à 2019).

Principaux postes de recettes :

- impôts et taxes : 52% des recettes
- dotations de l'Etat et subventions : 33% des recettes
- produits de gestion courante (camping, cantine...) : 9% des recettes
- autres produits de gestion courante (loyers...) : 5% des recettes

Section d'investissement :

Dépenses : total 1 598 180,74€ (dont report du déficit de 2019 pour 755 911,14 €)

Les dépenses d'équipement (études, achats, travaux) ont été exécutées à hauteur de 643 804,02 €, soit 21% des prévisions. Elles représentent 40% des dépenses d'investissement.

Le report du déficit de 2019 (755 911,14 €) représente quant à lui 47% des dépenses d'investissement réalisées.

Le remboursement du capital de la dette (148 084,24 €) représente 9% des dépenses.

Principales dépenses d'équipement :

- *Restructuration/extension école de Fresnay : 147 149,64 €*
- *Acquisition et travaux restaurant le St Germain : 189 084,46 €*
- *Aménagement salle A. Voisin (sièges, revêtement) : 95 475,22 €*
- *Restauration Hôtel de Chervy : 61 725,55 €*

Recettes : total 1 223 096,43 €

Les subventions perçues s'élèvent à 128 072,83 €

2 emprunts ont été réalisés pour les travaux de restructuration de l'école (630 000€) et pour l'acquisition du restaurant le St Germain (140 000 €).

BUDGET GENERAL: AFFECTATION DES RESULTATS

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les résultats de fonctionnement et d'investissement constatés lors du vote du compte administratif 2020, soit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	+ 261 903,82 €
Résultat antérieur reporté (c/002)	+ 798 543,57 €
Résultat à affecter	+ 1 060 447,39 €
Section d'investissement	
Solde d'exécution	- 375 084,31 €
Solde des restes à réaliser	- 136 392,46 €
Besoin de financement	511 476,77 €

Madame le Maire propose que le résultat de fonctionnement soit affecté de la façon suivante sur le budget de l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement	
R 002	+ 548 970,62 €
Section d'investissement	
R 1068	+ 511 476,77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice écoulé tant en fonctionnement qu'en investissement
 - Autorise Madame le Maire à la reprendre dans le budget général de l'exercice 2021.
-

BUDGET GENERAL 2021

Vu la délibération n°202102005 du 23 février 2021 approuvant le compte administratif de 2020,
Vu la délibération n°202102007 du 23 février 2021 affectant les résultats de 2020 sur l'exercice 2021,

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget général pour l'exercice 2021 dont la section d'investissement sera votée au niveau du chapitre.

Le budget de l'exercice 2021 est équilibré de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés	2 935 550,00 €	2 386 579,38 €
Restes à réaliser 2020	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (c/002)	0,00 €	548 970,62 €
Total section de fonctionnement	2 935 550,00 €	2 935 550,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés	1 939 301,73 €	2 450 778,50 €
Restes à réaliser 2020	864 486,96 €	728 094,50 €
Résultat d'investissement reporté	375 084,31 €	0,00 €
Total section d'investissement	3 178 873,00 €	3 178 873,00 €

TOTAL DU BUDGET	6 114 423,00 €	6 114 423,00 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le budget primitif de l'exercice 2021 équilibré en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Présentation budget 2021 :

Le budget total s'élève à 6.11 M€ (BP2017 : 4.05 M€, BP2018 : 4.38 M€, BP2019 : 5.42 M€, BP2020 :6.23 M€) et prévoit plus de 2.5 M€ d'investissements.

Comme indiqué lors de la présentation du compte administratif 2020, la **situation financière de la commune** est saine.

En effet, malgré un **taux d'épargne brute** inférieure à la moyenne départementale en 2020 (13% contre 20%):

-**l'annuité de la dette** (57€ par habitant contre 91€ par habitant en moyenne départementale)

-**la capacité de désendettement** (4.71 années)

-**l'encours total de la dette** (483€ par habitant contre 701 € en moyenne départementale) soit 62% des recettes réelles de fonctionnement contre 78% en moyenne départementale (rappel seuil d'alerte 120%)

démontrent la capacité de la commune à mener à bien ses investissements programmés en 2021 (830 € par habitant de dépenses d'équipements prévus en 2021 contre 323 € en moyenne départementale).

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 935 550 € dont 503 570 € d'épargne brute (soit un taux d'épargne brute prévisionnelle de 17%).

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 3 178 873 € dont 162 000 € de remboursement du capital des emprunts et un emprunt en recette nécessaire à l'équilibre de 856 731 €.

Tendance budgétaire :

Une **augmentation** des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement augmentent de **3%** par rapport aux prévisions de 2020.

L'augmentation des dépenses de personnel (+5,5%), essentiellement due au fonctionnement des services (nouveau mode de gestion des cantines de Fresnay et Coulombiers, protocoles sanitaires dans les écoles, engagement d'un saisonnier), et des charges à caractère général (+6%) est atténuée par la réduction des autres charges de gestion courante (-12,5%),

Une **volonté** d'investir

Les dépenses d'investissement prévues pour 2021 augmentent de 4,5% par rapport aux prévisions de 2020. A elles seules, les **dépenses d'équipement** (acquisitions et travaux) représentent 79% de l'investissement et augmentent de 32% par rapport aux dépenses d'équipement prévues pour 2020.

La majorité des dépenses d'équipement prévues en 2021 (restructuration/extension école, enfouissement, gare de la Hutte) concerne des **investissements programmés antérieurement et déjà engagés**.

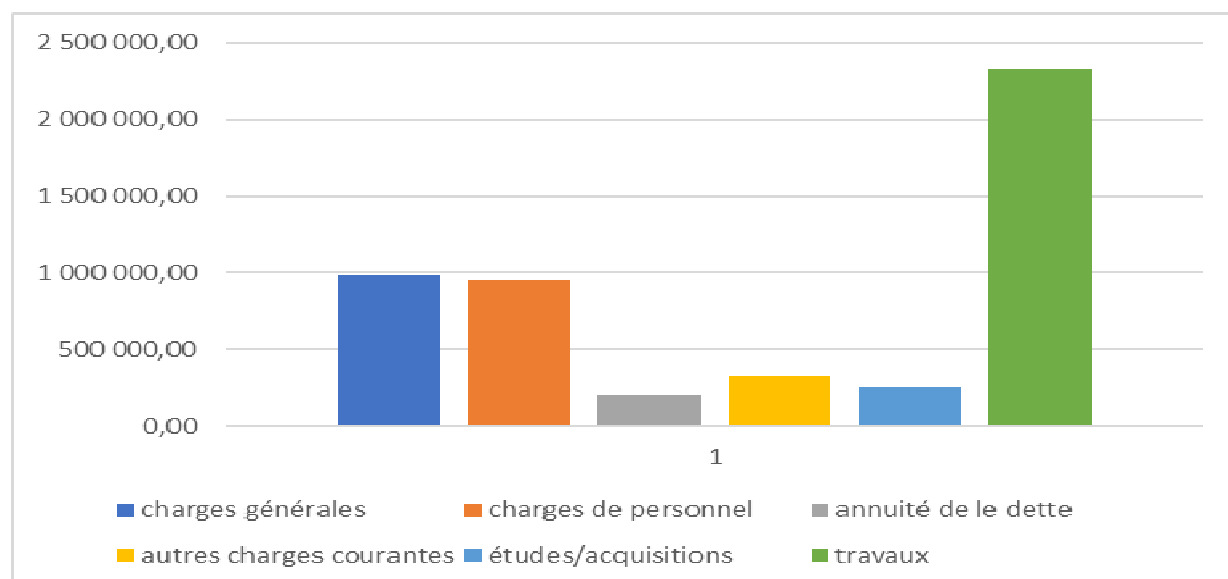
Une prévision des recettes **prudente et sincère**

Baisse des recettes de fonctionnement de 8,5% par rapport aux prévisions de 2020 due essentiellement au contexte sanitaire (camping? Locations salle des fêtes? Loyers?).

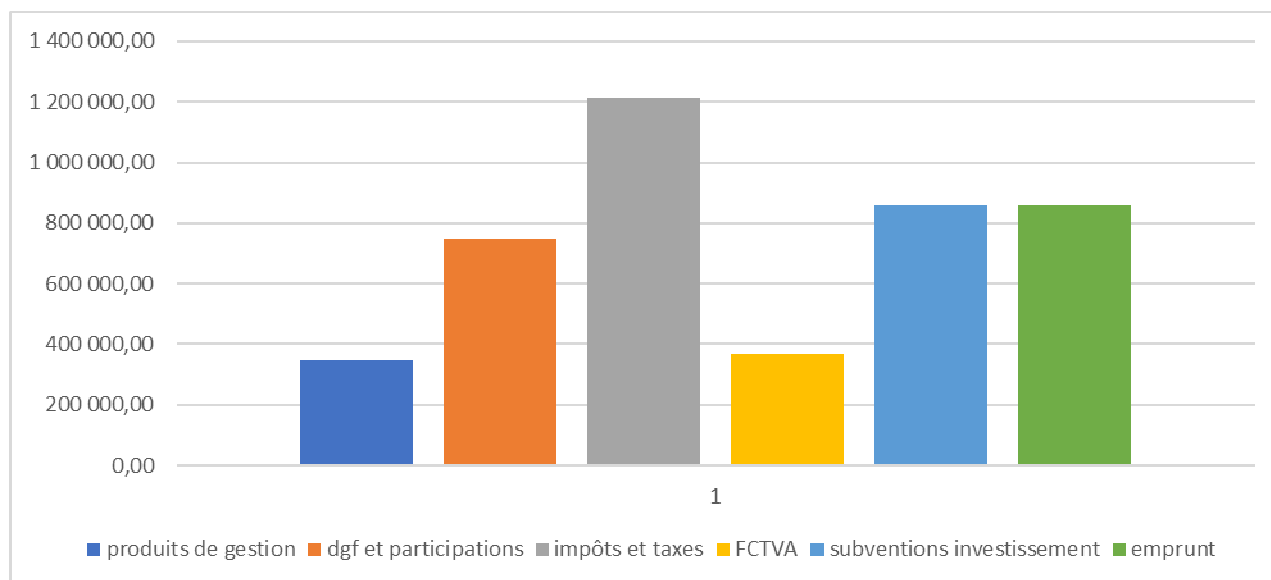
Maintien des recettes fiscales au niveau des réalisations de 2020 avec des produits de gestion courante et des dotations de l'Etat évaluées avec précaution.

	BP2020	BP 2021	Evolutions
Dépenses de fonctionnement (hors virement)	2 352 105 €	2 431 980 €	+ 3,39%
Dépenses d'investissement	3 038 961 €	3 178 873 €	+ 4,60%
DEPENSES TOTALES	5 391 066 €	5 610 853 €	+4,07%
Recettes de fonctionnement	3 186 415 €	2 935 550 €	-7,80%
Recettes d'investissement (hors virement)	2 204 651 €	2 675 303 €	+21%
RECETTES TOTALES	5 391 066 €	5 610 853 €	+4,07%

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?



Section de fonctionnement

Dépenses :

Les prévisions des dépenses réelles (hors opérations d'ordre et virement à l'investissement) d'un montant de 2 431 980 pour l'année 2021 sont en hausse de 6,7% par rapport aux prévisions de 2020, soit + 152 875 €.

Les charges à caractère général représentent 40,58% des prévisions budgétaires réelles (40,85% en 2020), 39,28% pour les charges de personnel (39,72% en 2020), 13,37% pour les autres charges de gestion courante et 1,44% pour les charges financières (remboursement des intérêts de la dette).

Le virement à l'investissement (capacité d'autofinancement brut prévisionnelle) est de 503 570 € contre 834 310 € en 2020, soit un taux d'épargne brut prévisionnelle de 17%

Recettes :

Les prévisions budgétaires réelles pour 2021 sont à un niveau stable par rapport à 2020 (hors report de l'excédent et opérations d'ordre). Cette stabilité s'explique par la volonté de tenir compte du contexte sanitaire (camping ? location salles des fêtes) et de prévoir les recettes de façon prudente.

Le produit des impôts et taxes représente 51% des recettes réelles prévues contre 31% pour les dotations et participations. Ainsi, environ 82% des recettes réelles proviennent de recettes non réellement décidées par la commune.

Section d'investissement

Dépenses :

Le déficit reporté (375 084,31€) représente 11,80% des dépenses d'investissement.

Le remboursement du capital de la dette (162 000 €) représente 5,1% du total.

Les opérations d'équipement, études/acquisitions/travaux, s'élèvent à 2 579 789 €, soit 81% du total des dépenses d'investissement.

Parmi les principales opérations prévues au budget :

- Restructuration groupe scolaire de Fresnay : 1 529 170 €
- Aménagement parking de la gare la Hutte + achat bâtiment voyageur : 207 180 €
- Voirie et enfouissement de réseaux : 248 400 €
- Patrimoine/culture (hôtel de Chervy, couverture église St Germain...)/tourisme : 280 535€
- Mairie : 134 325 €

Recettes :

Les subventions d'investissement liées aux opérations projetées s'élèvent à 858 094 € (27% du total des recettes).

L'autofinancement provenant de la section de fonctionnement est de 503 570 € (16% des recettes).

L'équilibre budgétaire est réalisé par l'inscription d'un emprunt de 856 731 €.

BAIL LOGEMENT N°3 PLACE J. HOUDAYER (COULOMBIERS)

Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée Délibérante de la demande de prise à bail du logement communal n°3 situé au n°1 place Jacques Houdayer à Coulombiers par Mme Aurélie LE GEAY.

Madame le Maire propose que ce logement soit loué à Mme Aurélie LE GEAY pour un loyer mensuel de 410 €, à compter du 1^{er} mars 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- décident de louer à Mme Aurélie LE GEAY le logement n°1 situé au n°1 place Jacques Houdayer à Coulombiers pour un loyer de 410 € par mois à compter du 1^{er} mars 2021
 - autorisent Mme le Maire déléguée de Coulombiers à signer le bail et tous documents s'y rapportant.
-

La séance est levée à 22h45

Le secrétaire de séance,

M. FORTIN

Signature du procès-verbal de séance :

	SIGNATURE
ADAM MARIE-CHRISTINE	
ADDE MORGANE	
AUBERT JOËL	
BOYER ERIC	
BRION CYRIL	
CARLIER CLAUDINE	
COSNARD JEROME	
COURNE ALAIN	
DENIEUL JEAN-MARIE	
DENIEUL VINCENT	
EMERY BENOIT	
FORTIN MICHEL	
GASNIER LAURENT	
GAUVRIT CHRISTELLE	Absente
GOYER-THIERRY FABRICE	
HUBERT CATHERINE	
LABRETTE-MENAGER FABIENNE	
LECOMTE GABRIELLA	
LECONTE ODILE	
LEGAGNEUX DOMINIQUE	
LEMERCIER MILENE	
LEVESQUE PATRICK	
MENON CLAUDINE	
MORIN MORTIER BEATRICE	
OLIVIER SANDRINE	
POIRIER BEATRICE	Absente
RICHER FRANCOISE	